



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2026: taux de chômage en hausse à 4,9 %

Après trois mois de stabilité, le taux de chômage dans le canton de Vaud progresse de 0,2 point pour s'établir à 4,9 % à la fin du mois d'août 2026. Cette augmentation est saisonnière et principalement liée à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes en fin de formation ou d'études.

Le canton de Vaud compte, à fin août, 21'141 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, soit 879 personnes de plus par rapport à la fin du mois de juillet 2026 (+4,3 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une évolution similaire et se fixe à 31'449 personnes (+2,5 %). Il y a un an, au mois d'août 2025, le taux de chômage se situait à 4,5 %.

Au cours du mois d'août 2026, les ORP vaudois ont inscrit 3840 nouvelles personnes et annulé 3077 dossiers. Les entreprises ont annoncé 2942 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en diminution de 2,6 % par rapport à juillet 2026.

Comme chaque année à la même période, cette évolution du chômage est essentiellement constatée chez les jeunes de moins de 20 ans (+337) arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation et chez les 20 à 29 ans (+344) en fin d'études. Les personnes sans formation professionnelle (+274) et les titulaires de « CFC ou maturité fédérale » (+466) enregistrent les plus importantes hausses d'effectifs.

Sur le plan régional, les districts de Lavaux-Oron (3,4 %) et de Nyon (4,4 %) présentent ce mois un taux de chômage inchangé. Tous les autres districts voient leur taux progresser. Avec 0,4 point de plus, le district d'Aigle (5,6 %) comptabilise la plus forte augmentation de taux.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2398, en hausse de 18 personnes en un mois (+0,8 %).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,5 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2026

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch), 021 316 60 41